



Été 1992 (Vol. 4, N^o. 2) numéro d'article 5

Le roulement de la main-d'œuvre: les embauches

Diane Galarneau

En 1988, sixième année de la dernière période d'expansion économique, l'emploi enregistrait une croissance annuelle de 3.2%. Pourtant, sur les 12.2 millions de travailleurs rémunérés, environ 3.8 millions, soit près du tiers, ont commencé un nouvel emploi à un moment donné au cours de l'année. L'année 1988 ne constitue d'ailleurs pas une exception. En 1986 par exemple, on comptait un peu plus de 3.8 millions de personnes embauchées sur les 11.5 millions de travailleurs rémunérés.

Les embauches reflètent un aspect de la dynamique du marché du travail, l'autre étant les cessations et les mises à pied. Elles traduisent certains ajustements de la main-d'œuvre et des firmes de même que la nature cyclique et saisonnière de l'économie.

Cet article examine les tendances générales des embauches. Par exemple, sont-elles plus souvent à temps plein ou à temps partiel? Existe-t-il des secteurs d'activité où les embauches sont plus ou moins fréquentes, et pourquoi en est-il ainsi? Est-ce le cas à tous les mois de l'année? Vers quels types de personnes les employeurs se sont-ils tournés pour combler leurs postes vacants?

Déterminants des embauches

Les embauches [▼1](#) varient grandement d'un mois à l'autre; certaines entreprises embauchent ou réembauchent du personnel pour s'ajuster à la demande de leurs produits, parce que c'est le début de la saison de production ou encore parce qu'elles sont en expansion.

Il est difficile de parler d'embauches sans aborder la question des sorties (cessations d'emploi et mises à pied). Certains secteurs d'activité affichent des taux d'embauche nettement plus élevés que d'autres parce

que les firmes qui en font partie ont préalablement mis du personnel à pied. Dans les secteurs saisonniers (comme l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière ou le tourisme), des niveaux élevés d'embauche et de mise à pied font partie du cycle normal de production et il serait plutôt surprenant d'observer peu de roulement de la main-d'œuvre dans ces secteurs. D'autres secteurs possèdent une main-d'œuvre peu spécialisée et de faibles coûts de formation. Il peut donc s'avérer moins coûteux pour ces entreprises de procéder à des mises à pied en périodes creuses et à des embauches lorsque l'activité reprend, même si elles risquent ainsi de perdre une partie de leurs travailleurs.

Des travaux récents ([Baldwin et Gorecki](#), 1989) ont montré que la concurrence joue un rôle majeur dans la détermination des niveaux d'emploi des firmes et serait à l'origine d'une grande quantité de créations et suppressions d'emploi. On pourrait donc assister à des taux d'embauche (et de cessation) importants dans les secteurs où la concurrence est élevée. Cela serait attribuable aux entreprises plus concurrentielles qui réussissent à accroître leur part de marché et procèdent alors à plus d'embauches (les taux élevés de cessation seraient quant à eux attribuables aux entreprises dont la part de marché diminue dans le processus concurrentiel).

Des facteurs extérieurs à la firme, comme les conditions économiques générales de même que la situation d'un secteur en particulier (en déclin ou en expansion), peuvent également affecter le niveau d'embauche d'une firme.

L'année 1988: une année d'expansion

Il est important de souligner que les résultats valent pour l'année étudiée, soit 1988 qui se situe en période d'expansion, et qu'ils auraient pu être différents à un autre moment du cycle économique. Bien qu'il soit difficile, avec une seule année d'observation, de connaître dans quelle mesure les embauches sont affectées par les conditions économiques, il est bon de se rappeler les événements qui ont marqué l'année 1988.

Mil neuf cent quatre-vingt-huit constituait la sixième année du cycle de croissance économique entamé en 1983. Alors que nombre d'analystes prévoient un ralentissement de la croissance à la suite du krach boursier d'octobre 1987, cela n'a pas empêché l'expansion de continuer. La production de biens et de services continuait sa croissance, menée par les secteurs des mines, de la construction, du commerce de gros et celui des transports. L'année 1988 était également marquée par une sécheresse qui a grandement affecté la production agricole de même que plusieurs secteurs connexes.

Selon l'Enquête sur la population active, l'emploi avait enregistré une hausse de 3.2% par rapport à 1987, la plus forte croissance annuelle depuis 1980. Le nombre de chômeurs avait baissé de 119,000 et le taux de chômage moyen de l'année était même passé sous la barre des 8%, niveau le plus bas depuis 1981.

Répartition mensuelle des embauches

En 1988, on a compté 5 millions d'embauches, ce qui représentait un taux de 32% [▼2](#). Cela signifie qu'environ un emploi rémunéré sur trois avait un nouveau détenteur ou bien comptait parmi les emplois nouvellement créés. Sur une base mensuelle [▼3](#), le nombre d'embauches variait entre 140,000 et 800,000 alors que le taux passait d'environ 1% à 3%, durant les mois creux, et de 5% à 7% durant les mois de plus grande activité.



Graphique A **C'est à la fin du printemps et à l'été que le taux d'embauche atteint des sommets.**

Source : Enquête sur l'activité

Plusieurs facteurs peuvent causer les fluctuations mensuelles du taux d'embauche. Par exemple, en raison de l'entrée des étudiants sur le marché du travail et du début de la saison de production de certaines industries saisonnières (comme celles de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière, de la construction et du tourisme), on enregistre les plus hauts taux et le plus grand nombre d'embauches au printemps et à l'été, (40% de ces embauches se sont effectuées au cours des mois de mai, juin et août 1988). À l'autre extrême, le début et la fin de l'hiver constituent les périodes creuses.

Embauches à temps plein et à temps partiel

La plupart des embauches, soit plus des deux tiers, donnaient lieu à des emplois à temps plein [▼4](#) en 1988. De janvier à avril, la proportion des embauches à temps plein passait de 66% à 75% du total, pour redescendre de façon à peu près constante jusqu'en décembre, où elle n'était plus que de 51%. Cela peut une fois de plus, être attribuable à l'entrée des étudiants sur le marché du travail et à la nature plus saisonnière de certaines industries.



Graphique B **Une plus grande proportion des embauches sont à temps plein.**

Source : Enquête sur l'activité

L'importance relative des embauches à temps partiel augmente au quatrième trimestre en raison principalement d'une diminution du nombre d'embauches à temps plein. En fait, l'ensemble des

embauches diminue à la fin de l'année, mais celles donnant lieu à des emplois à temps plein baissent relativement plus.

Répartition par secteur d'activité

Secteur des biens

Le taux d'embauche du secteur des biens est de 32%, donc le même que celui des services ([tableau 1](#)).

Par contre, si on fait abstraction de l'industrie manufacturière, le taux d'embauche du secteur des biens est nettement plus élevé et passe à 42%.



Tableau 1 Taux d'embauche, selon l'industrie, 1988

Source : Enquête sur l'activité

Ce phénomène est attribuable aux industries saisonnières de l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière et la construction. Il n'est pas surprenant de constater que ces quatre industries les plus saisonnières présentent de fortes fluctuations du taux d'embauche ([graphique C](#)). Malgré cela, elles ne représentent qu'une part relativement faible du total des embauches sur l'année, soit 14%. Cela n'est probablement que le reflet de l'importance relativement faible de ces industries sur le marché du travail canadien.



Graphique C Les industries les plus saisonnières du secteur des biens affichent les plus fortes fluctuations.

Source : Enquête sur l'activité

L'industrie manufacturière se démarque du reste du secteur des biens, en raison de sa nature moins saisonnière. À 25%, son taux d'embauche est nettement plus faible que celui des autres industries de ce secteur, mais demeure relativement près de la moyenne de l'ensemble des industries (32%). Les fluctuations mensuelles sont assez faibles. Au mois de mai, toutefois, le taux d'embauche connaît un sommet, attribuable en partie à l'embauche d'étudiants venant probablement remplacer les employés réguliers, en vacances. Outre le fait qu'il s'agit d'une industrie peu saisonnière, le faible taux d'embauche

mensuel peut être attribuable à certaines composantes importantes de cette industrie, comme celles de l'automobile, des pâtes et papier ou de l'imprimerie et de l'édition. Ces dernières demandent en effet une main-d'œuvre assez qualifiée, donc moins facilement remplaçable, et souvent fortement syndiquée, ce qui tend à restreindre les entrées et sorties des employés. Bien que l'industrie manufacturière soit en déclin, il est difficile d'attribuer son taux relativement faible d'embauche à ce facteur, en particulier pour l'année 1988, alors que cette industrie connaissait, selon l'Enquête sur la population active (l'EPA), une croissance nette de l'emploi de plus de 4% par rapport à 1987 (comparativement à 3.2% pour l'ensemble des activités).

Secteur des services

Dans le secteur des services, les industries des services personnels^{▼5}, des services aux entreprises et celle du commerce connaissent les plus hauts taux d'embauche et le plus de fluctuations mensuelles ([graphique D](#)). Les emplois de ces industries requérant souvent peu de formation, il est moins coûteux pour les employeurs de procéder à des mises à pied en périodes creuses et à des embauches en périodes plus favorables. Du côté des employés, les conditions de travail souvent moins intéressantes dans ces industries, (précarité d'emploi, faible rémunération salariale et peu d'avantages sociaux) peuvent inciter un certain nombre à changer d'emploi plus souvent. Également, bon nombre de ces emplois sont détenus par des étudiants. Tous ces facteurs, de même que le fait que ces industries sont plus sensibles aux variations des conditions économiques, peuvent entraîner une rotation plus élevée de la main-d'œuvre et par conséquent, des taux d'embauche élevés.



Graphique D Dans les industries des services, celles des services personnels, des services aux entreprises et du commerce affichent les plus hauts taux d'embauche.

Source : Enquête sur l'activité

L'industrie des services aux entreprises connaît une croissance considérable depuis l'avènement des nouvelles technologies et en raison de la tendance de plusieurs firmes à recourir à la sous-traitance pour se procurer certains services autrefois produits par la firme elle-même. Selon les données de l'EPA, de 1984 à 1988, l'emploi dans cette industrie s'est accru de 36%, comparativement à 12% pour l'ensemble des activités.

Le faible taux d'embauche de même que le peu de fluctuations mensuelles dans l'industrie de l'administration publique reflètent à la fois le peu de roulement de la main-d'œuvre et la tendance à limiter la croissance de l'appareil gouvernemental. De plus, les hauts taux de syndicalisation et les conditions de travail assez avantageuses incitent peu au mouvement de la main-d'œuvre.

Les autres industries, soit celles des services communautaires[▼][6](#), des services financiers, d'assurance et immobiliers, de même que des transports, des communications et des services publics, ne sont pas des industries saisonnières. Elles présentent donc des taux d'embauche plutôt faibles et beaucoup moins de fluctuations mensuelles. En outre, plusieurs des emplois de ces industries requièrent une formation spécifique. Il arrive souvent également que l'expérience soit un atout pour les employés de même que pour les employeurs. Dans les services communautaires, les communications et les services publics, on observe un taux élevé de syndicalisation et une demande relativement stable de services. Tous ces facteurs imposent une certaine rigidité à ces industries, de sorte que les entrées et sorties sont plus coûteuses, de part et d'autre.

L'ensemble du secteur des services représente 72% de toutes les embauches, en 1988. De façon plus spécifique, les industries pour lesquelles on compte le plus d'embauches sont celles du commerce de détail (17%), de l'hébergement et de la restauration (12%), de la santé (6%), des services aux entreprises (6%) et de l'éducation (5%).

Embauches à temps plein et à temps partiel selon l'industrie

Dans l'ensemble, le secteur des biens compte davantage d'embauches à temps plein que celui des services (84% et 60% respectivement). Seule l'agriculture se démarque avec 64% seulement de ses embauches à temps plein.

Les industries des services personnels, des services communautaires et du commerce affichent les plus fortes proportions d'embauches à temps partiel. Cela n'est probablement pas étranger au fait que ces industries ont une main-d'œuvre formée en grande partie de femmes et d'étudiants, lesquels sont habituellement mieux disposés envers le travail à temps partiel.

Embauches et emplois rémunérés

Dans l'ensemble des secteurs, 34% des embauches étaient à temps partiel contre 23% des emplois rémunérés ([tableau 2](#)). Cette proportion plus élevée d'embauches que d'emplois à temps partiel semble davantage attribuable au secteur des services, puisque les embauches y sont plus souvent à temps partiel.



Tableau 2 Répartition des embauches et des emplois rémunérés à temps plein et à temps partiel, selon l'industrie, 1988

Source : Enquête sur l'activité

Cela est-il le reflet d'un roulement élevé de la main-d'œuvre? Ou celui de l'importance croissante du secteur de services et de la proportion de plus en plus élevée d'emplois à temps partiel dans ce secteur? Ou bien, est-ce tout simplement parce que les emplois à temps partiel sont temporaires et disparaissent au bout de quelques mois?

Il est difficile de donner une réponse définitive à ces questions, sans avoir davantage d'années d'observations. Toutefois, à l'aide des données de 1986, nous avons calculé la proportion des embauches à temps partiel donnant lieu à des emplois permanents [▼7](#) dans le secteur des services. Selon ces résultats, 80% des embauches à temps partiel sont permanentes. Les emplois à temps partiel ne semblent donc pas précaires, à tout le moins pour l'année 1986.

Les personnes embauchées

Vers quels types de personnes les employeurs se sont-ils tournés pour combler leurs postes vacants? Sur les 5 millions d'embauches en 1988, on a compté 3.8 millions de personnes embauchées, se répartissant à peu près également entre les hommes et les femmes. En général, ces personnes étaient jeunes; 46% d'entre elles avaient moins de 25 ans et 29%, de 25 à 34 ans. Cela peut être dû au fait qu'un bon nombre d'embauches comblent des emplois pour étudiants; en effet, une proportion élevée des personnes embauchées (36%) vivent chez leurs parents. Également, la sécurité d'emploi s'accroissant habituellement avec l'âge, il est raisonnable d'observer davantage d'embauches parmi les plus jeunes.

Le taux de salaire horaire moyen des embauches était plus faible que celui de l'ensemble des emplois rémunérés, c'est-à-dire \$8.95 comparativement à \$11.55. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence, dont fort probablement l'âge moins élevé des personnes engagées, la proportion supérieure d'emplois à temps partiel parmi les embauches et le fait que nombre d'entre elles surviennent dans les industries du commerce de détail et des services personnels [▼8](#), lesquelles offrent souvent une rémunération plutôt faible.

Environ 44% (1.7 million) des personnes embauchées avaient un emploi juste avant de commencer leur nouvel emploi. Les autres 56% pouvaient être des chômeurs, des travailleurs découragés, des personnes qui entraient pour la première fois sur le marché du travail, qui revenaient d'un congé quelconque ou encore qui, sans même chercher, se sont fait offrir du travail.

Près de la moitié des personnes qui avaient un emploi avant l'embauche avaient une profession semblable après l'embauche; leur taux de salaire horaire moyen a augmenté de 13%, en passant de \$8.71 à \$9.84.

Conclusion

En 1988, on a compté 5 millions d'embauches, ce qui représentait 32% de tous les emplois rémunérés durant l'année. Sur une base mensuelle, le taux d'embauche atteignait des sommets à la fin du printemps

et durant l'été. Plus des deux tiers des embauches ont donné lieu à des emplois à temps plein.

Les industries de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière et de la construction affichaient des taux d'embauche relativement élevés de même que de fortes fluctuations mensuelles. Cela était sans doute attribuable à leur nature plus saisonnière. Malgré des taux d'embauche élevés, ces industries ne comptaient que 14% du nombre total d'embauches pour 1988.

Certaines industries de services présentaient également de hauts taux d'embauche et des fluctuations mensuelles appréciables. Cela était le cas de l'industrie du commerce (plus particulièrement du commerce de détail) et des services personnels (surtout ceux reliés au tourisme, comme la restauration et l'hébergement). Les taux élevés d'embauche dans ces industries peuvent être le reflet de conditions de travail peu avantageuses, du peu de formation requise pour occuper ces postes et du fait qu'il s'agit d'industries saisonnières. Ces industries montraient la plus forte proportion d'embauches durant l'année, soit environ 40%.

Les 5 millions d'embauches ont touché 3.8 millions de personnes. Environ 44% d'entre elles avaient déjà un emploi avant d'être embauchées et profitaient d'une hausse du taux de salaire moyen d'environ 13 %.

Source des données

Cet article se fonde sur les résultats de l'Enquête sur l'activité (EA) de 1988. L'EA constitue un supplément à l'Enquête sur la population active (EPA) et permet de produire des données sur l'activité des Canadiens et sur les caractéristiques des emplois qu'ils occupent, jusqu'à cinq par année, durant une année civile.

Comme l'EA englobe toutes les activités entreprises à un moment donné au cours de l'année, les estimations annuelles de l'emploi sont supérieures à celles de l'EPA, qui produit des moyennes annuelles à partir de données mensuelles, sur les personnes employées.

Les résultats de l'EA permettent d'examiner le marché du travail sous deux angles, celui des personnes et celui des emplois. Les données sont ainsi produites dans deux fichiers distincts. Le premier fichier, celui des personnes, révèle que 12.2 millions de Canadiens ont détenu un emploi rémunéré en 1988. Le fichier des emplois, montre quant à lui, que ces travailleurs ont occupé 15.7 millions d'emplois rémunérés. Certains travailleurs ont donc occupé plusieurs emplois durant l'année.

Pour illustrer la différence entre un emploi dans son sens courant et un emploi selon l'EA, prenons l'exemple d'un employeur qui a un poste à combler pendant 12 mois. Au cours de l'année, trois personnes

occupent ce poste pendant quatre mois chacune. Aux fins de l'EA, ce poste correspondra à trois emplois.

Cet article se base principalement sur le fichier des emplois. Il existe un guide d'information sur l'EA et on peut se le procurer en communiquant avec Richard Veevers au (613) 951-4617.

Notes

Note 1

Pour une définition des embauches, consultez [«Le roulement de la main-d'œuvre: une vue d'ensemble»](#), dans ce numéro de *Perspective*, qui porte sur les entrées et sorties du marché du travail et contient les définitions des termes utilisés ici.

Note 2

Le taux d'embauche est le rapport entre le nombre total d'embauches pour l'année et le nombre total d'emplois rémunérés ayant existé au moins une semaine durant l'année. Ce taux peut également être calculé sur une base mensuelle.

Note 3

Il existe une différence entre le nombre d'embauches provenant de notre source, l'Enquête sur l'activité (EA) et celui de l'Enquête sur la population active (EPA) qu'utilise G. Lemaître et al. dans leur article [«Le roulement de la main-d'œuvre: une vue d'ensemble»](#). Pour plus de détails, consultez [Sources des données](#).

Note 4

Tout au long de cet article, les emplois à temps plein sont définis comme ceux qui comportent 30 heures et plus de travail par semaine.

Note 5

Sont compris dans cette industrie, les services personnels, l'hébergement et la restauration, les loisirs et divertissements de même que les services divers.

Note 6

Sont compris dans cette industrie, les services d'enseignement, les services de soins de santé de même que les organisations religieuses.

Note 7

Seul le questionnaire de l'EA de 1986 permet de répartir les embauches selon qu'elles donnaient lieu à

des emplois temporaires ou permanents. Voir l'article [«Le roulement de la main-d'œuvre: une vue d'ensemble»](#) dans ce numéro de *Perspective* pour plus de détails sur cette répartition et la définition des embauches pour des postes permanents et temporaires.

Note 8

Cette catégorie comprend en plus l'hébergement et la restauration, les divertissements et loisirs, ainsi que les services divers.

Documents consultés

- BALDWIN, J.R. et P.K. GORECKI. *Aspects de l'évolution du marché du travail au Canada: mutations intersectorielles et roulement de la main-d'œuvre*, Direction des études analytiques, document de recherche n° 25, Ottawa, Statistique Canada, 1989.
- PICOT, G. et J. BALDWIN. «Le comportement des démissions et des mises à pied au Canada, *L'observateur économique canadien*, mensuel, catalogue 11-010, octobre 1990, Ottawa, Statistique Canada, p. 4.1-4.28.
- ---. «Le comportement des démissions et des mises à pied au sein de l'économie canadienne - partie II», *L'observateur économique canadien*, mensuel, catalogue 11-010, décembre 1990, Ottawa, Statistique Canada, p. 5.1-5.21.

Auteur

Diane Galarneau est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

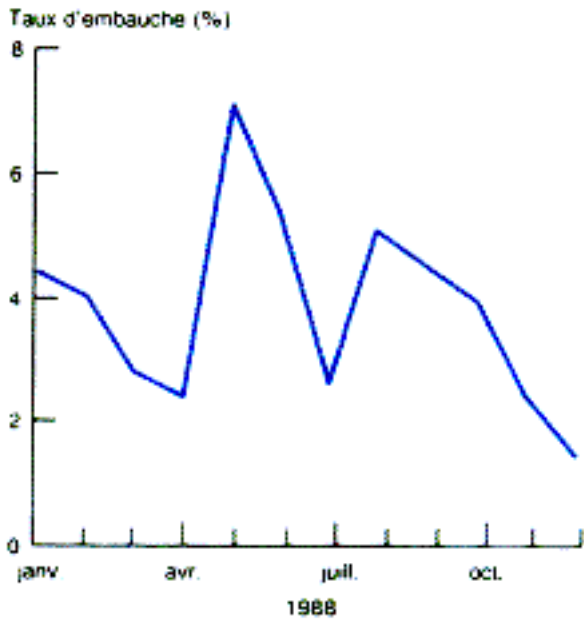
L'emploi et le revenu en perspective, Été 1992, Vol. 4, n° 2 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).

[▶ FAITS SAILLANTS](#) [▶ TABLE DES MATIÈRES](#) [▶ INDEX DES SUJETS](#) [▶ INDEX DES AUTEURS](#)

[▶ ENGLISH](#) [▶ AIDE](#) [▶ PAGE TITRE](#)

Graphique A

C'est à la fin du printemps et à l'été que le taux d'embauche atteint des sommets.

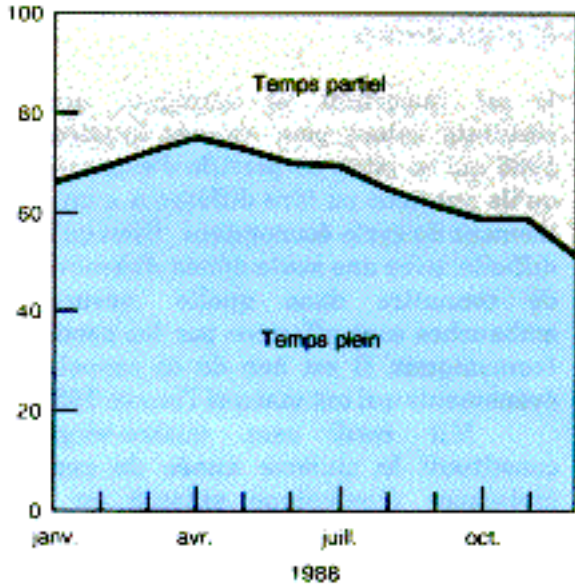


Source: Enquête sur l'activité

Graphique B

Une plus grande proportion des embauches sont à temps plein.

Embauches (%)



Source: Enquête sur l'activité

Tableau 1

Taux d'embauche, selon l'industrie, 1988

	Embauches	Emplois rémunérés	Taux d'embauche
		'000	%
Toutes les industries	4,984	15,731	32
Secteur des biens	1,378	4,371	32
Agriculture	130	288	45
Autres industries primaires*	140	419	33
Industries manufacturières	690	2,739	25
Construction	418	924	45
Secteur des services	3,606	11,361	32
Transports, communications et autres services publics	244	1,087	22
Commerce	1,044	2,823	37
Finances, assurances et affaires immobilières	194	830	23
Services socio-culturels**	546	2,524	22
Services aux entreprises	301	777	39
Services personnels†	1,009	2,145	47
Administration publique	268	1,175	23

Source: Enquête sur l'activité

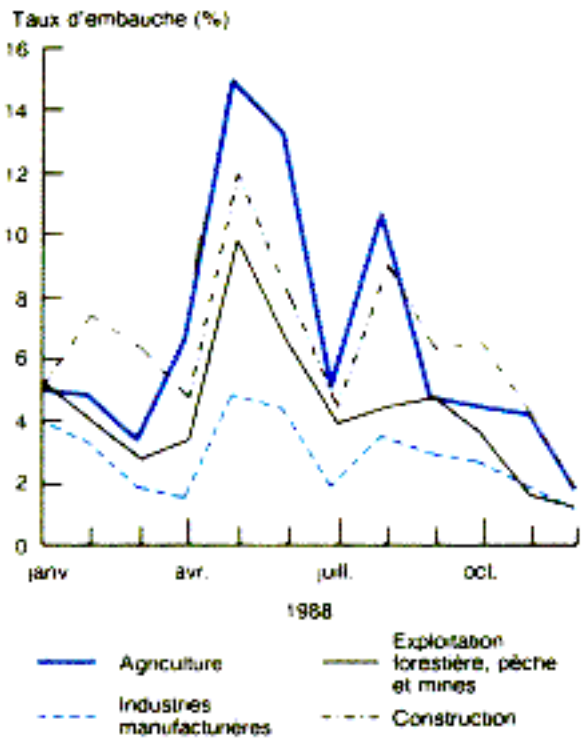
** Comprend la pêche, l'exploitation forestière et les mines.*

*** Comprend les services de soins de santé et d'éducation et les organisations religieuses.*

† Comprend les services personnels, l'hébergement et la restauration, les divertissements et loisirs, et les services divers.

Graphique C

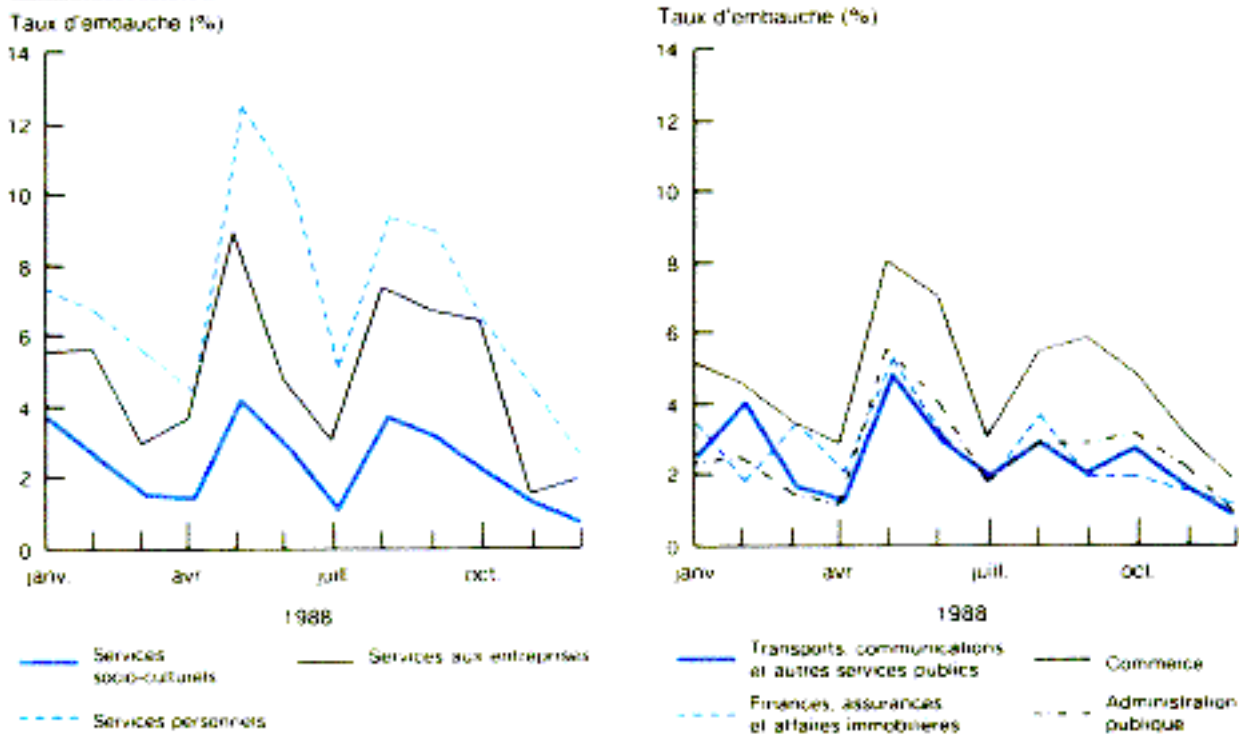
Les industries les plus saisonnières du secteur des biens affichent les plus fortes fluctuations.



Source: Enquête sur l'activité

Graphique D

Dans les industries des services, celles des services personnels, des services aux entreprises et du commerce affichent les plus hauts taux d'embauche.



Source: Enquête sur l'activité

Tableau 2

Répartition des embauches et des emplois rémunérés à temps plein et à temps partiel, selon l'industrie, 1988

	Embauches		Emplois	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Toutes les industries	66	34	77	23
Secteur des biens	84	16	90	10
Agriculture	64	36	66	34
Autres industries primaires*	90	10	93	7
Industries manufacturières	86	14	93	7
Construction	84	16	87	13
Secteur des services	60	40	73	27
Transports, communications et autres services publics	73	27	87	13
Commerce	58	42	67	33
Finances, assurances et affaires immobilières	78	22	86	14
Services socio-culturels**	50	50	67	33
Services aux entreprises	77	23	81	19
Services personnels†	52	48	58	42
Administration publique	73	27	85	15

Source: Enquête sur l'activité

** Comprend la pêche, l'exploitation forestière et les mines.*

*** Comprend les services de soins de santé et d'éducation, et les organisations religieuses.*

† Comprend les services personnels, l'hébergement et la restauration, les divertissements et loisirs et les services divers.